

En France l'activité de nos sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

en France l'activité de nos sociétés

En France, les différentes activités de la Chambre de commerce suisse

PARIS

Allocution

de M. Georges E. Reymond, président de la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'assemblée générale du 17 mai 1972.

L'assemblée générale reste l'occasion principale de l'année pour dresser un rapide bilan d'un passé récent, cerner les problèmes du présent et s'interroger, dans toute la mesure du possible, sur ce que pourraient être les problèmes du proche avenir.

Au cours du dernier exercice, nos efforts ont porté sur la restructuration de nos services, le resserrement de nos liens avec les organismes privés et semi-publics et avec les autorités compétentes.

Nous avons aussi dressé l'état des activités à développer, à modifier ou même éventuellement à supprimer.

Dans le présent, un certain nombre de plans d'action ont été établis et l'engagement personnel qui en découle pour chacun va permettre leur exécution et ainsi aborder l'avenir à court et moyen terme, conscients que nous sommes des exigences d'un monde environnant se transformant sans cesse et de plus en plus rapidement.

Nos moyens, qui nous sont procurés surtout par vous, nos adhérents, restent néanmoins

limités, nos études prospectives n'ont pu être très ambitieuses et notre devoir a été de nous consacrer à la recherche des possibilités réelles qui nous sont offertes.

Nos objectifs

Pour l'avenir, nos objectifs sont, en premier lieu, d'améliorer la qualité et la rapidité des services directs à nos adhérents.

L'effort portera notamment sur :

— l'intensification des renseignements commerciaux, douaniers et juridiques ;

— une information plus affinée sur l'évolution des échanges franco-suisse et intra-communautaires, permettant à nos membres de mieux déceler les tendances, les inflexions de celles-ci et les possibilités nouvelles ;

— l'importance à donner à tous les problèmes de communications routières, ferroviaires et aériennes, les réseaux existants entre nos deux pays restant, en certains cas, insuffisants, qu'il s'agisse de routes ou de voies ferrées — citons par exemple l'engorgement du trafic ferroviaire à Bâle, auquel il pourrait être partiellement remédié par une meilleure utilisation d'autres lignes ferroviaires et, en premier lieu, celle de Pontarlier - Neuchâtel - Berne - Simplon — sans aborder les tractations, jusqu'ici infructueuses, sur l'ouverture d'une ligne aérienne entre Lyon et la Suisse, indispensable à nos deux pays eu égard aux pôles économiques et industriels qu'elle devrait desservir. Ces négocia-

tions buttent encore sur la défense d'intérêts particuliers très éloignés d'une conception économique relativement libérale. Les incidences de l'ouverture éventuelle du tunnel sous la Manche sur le trafic entre la France et la Suisse doivent retenir également notre attention.

Notre Compagnie, ensuite, poursuivra l'étude entreprise, en collaboration avec divers organismes, sur les possibilités de fabrications suisses en France. Il s'agit là d'un domaine figurant parmi ceux qui sont les plus importants.

Il est compréhensible que l'aplatissement de la courbe de croissance de certaines de nos productions industrielles et, son corollaire, le dégonflement des carnets de commande n'incitent pas, pour l'instant, à étudier la mise en route de fabrications à l'étranger, en général, et en France, en particulier. Nous restons cependant convaincus que, pour la Suisse, la législation restrictive, mais compréhensible, sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère et le faible taux de croissance démographique resteront, pour longtemps encore, des obstacles à une progression suffisante de la production industrielle dès lors qu'il faudra faire face à une reprise générale de l'expansion. Les objectifs fixés par certaines industries à 5 ans et davantage le démontrent aisément.

Afin de maîtriser partiellement l'avenir, il est temps de le préparer et de définir les besoins à moyen et long terme. Dans son action, qu'elle pense devoir mener au niveau des réalités de tous les jours, notre Compagnie

a entamé une campagne d'information, en Suisse d'abord, pour encourager les industriels de ce pays à s'intéresser aux réelles possibilités qu'offre l'industrie française, à condition d'opérer des choix judicieux. L'importance des besoins futurs doit inciter nos concitoyens à faire preuve d'un plus grand intérêt et d'une plus grande confiance à l'égard du potentiel industriel français.

Notre attachement à nos amis français nous autorise, je le pense, à leur suggérer que les actions qu'ils mènent à partir de diverses régions et auxquelles sont consacrés d'importants moyens financiers, doivent être progressivement coordonnées et dirigées davantage vers le concret. Les premiers résultats, qui dépendront largement d'eux, seront peut-être modestes, mais ils permettront d'amorcer la pompe et de conduire ainsi à de plus importantes réalisations indispensables à nos deux pays. Si nous pouvions aboutir à lever certaines hypothèques, la Suisse trouverait ainsi l'indispensable complément de potentiel industriel en diversifiant géographiquement ses sources de production à l'étranger, et la France pourrait maintenir plus aisément une population active dans des régions où le risque croissant de désert économique reste évident.

Sur un plan, peut-être plus philosophique, nos deux pays ne peuvent se désintéresser de l'équilibre socio-économique des régions frontalières et de la nécessité du renforcement du pôle économique de l'Europe du Sud-Ouest au moment où la nette tendance est au déplacement de ce pôle vers le nord-est de notre continent.

Image de la Suisse

En dehors des problèmes énoncés, notre Compagnie reste persuadée que son rôle la porte naturellement à participer, en d'autres domaines et avec les

organismes concernés, à l'élaboration d'une meilleure « image de la Suisse » par une information synchronisée et plus profonde des milieux intéressés sur les idées qui circulent, les tendances qui se font jour et les aspirations qui se dessinent. Nos amis suisses, bien que très ouverts sur l'extérieur par nécessité économique, ont néanmoins longtemps vécu dans un monde à l'horizon plus limité, ne réalisant peut-être pas toujours que celui-ci se transformait plus rapidement qu'ils ne l'eussent cru et éventuellement souhaité, non seulement du fait de l'évolution technologique, de la réforme des structures et des méthodes, mais aussi sous la pression de mouvements plus profonds, et parmi ceux-ci, la montée d'une jeunesse plus largement disposée, consciemment ou non, à communiquer avec l'univers entier. Nous pouvons raisonnablement admettre que les concepts que nous défendons aujourd'hui seront plus tard vraisemblablement différemment interprétés, ou perdront même une partie de leur valeur. Dans un proche avenir, l'élargissement de la C.E.E. et la création d'une zone de libre échange de produits industriels vont placer la Suisse devant des possibilités accrues de débouchés, mais l'exposer simultanément à une concurrence plus agressive de la part de cette plus grande Europe. Certains, rares heureusement, livraient en Suisse, tout récemment encore, un combat d'arrière-garde, espérant toujours en un protectionnisme désuet qui eût fait bénéficier certains secteurs. Nos négociateurs ont su d'emblée et sans peine écarter ces faux espoirs.

Nos industriels devront donc lutter plus énergiquement à l'extérieur et à l'intérieur et cette nouvelle situation ne pourra que catalyser à terme le processus d'implantations industrielles à l'étranger et, nous le souhaitons, en France. Dans un tel

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

PRODUITS SUISSES

GEORGES FISCHER

SOCIÉTÉ ANONYME

14, rue Froment - PARIS-11^e

Tél. : 700-37-42 à 37-44

Télex : 23922 Fischer Paris

cas, il faudra veiller, afin de créer cet indispensable climat de confiance et harmonieuse collaboration, à ménager les sensibilités et à mesurer ses propres ambitions. Ceux qui seront amenés, sous diverses formes, à conclure des accords ne devront pas se sentir frustrés, mais réaliser au contraire qu'ils sont de vrais partenaires.

Il faut cependant admettre que cet ensemble d'adaptations va continuer à s'inscrire dans un monde perturbé par le désordre monétaire, l'indiscipline des partenaires sociaux et l'inflation par les coûts.

Nos autorités et organismes dirigeants ne cessent, à juste titre, de répéter que rien n'est encore résolu et qu'une remise en ordre profonde reste l'objectif premier de tous les responsables.

Au plan économique, ces derniers préconisent une politique conjoncturelle plus active, l'autodiscipline des partenaires sociaux ayant fait long feu. Il faut toutefois rechercher à limiter à un minimum l'interventionnisme qui ébranlerait progressivement les fondements de la liberté du commerce et de l'industrie. Soyons néanmoins conscients que le libéralisme classique s'estompe peu à peu dans les brumes des excès et de l'inconscience auxquels nous avons assisté au cours des derniers lustres.

Problèmes monétaires

Nos autorités monétaires, elles, voient les réformes indispensables dans le choix des moyens suivants :

1° création des conditions permettant aux Etats-Unis de rétablir une balance des paiements active. Le dollar devrait donc être déchargé de sa fonction de réserve et tous les pays tenus de respecter un certain nombre de règles ;

2° élargissement des droits de tirage spéciaux auprès du Fonds

monétaire international conférant à ceux-ci le caractère de véritable moyen de réserve accepté par tous ;

3° convertibilité du dollar en moyen de réserve neutre, soumettant ainsi les Etats-Unis à la même discipline que les autres pays.

En terminant, nous ajouterons que pour beaucoup les mythes de la croissance sauvage, de la profitabilité et de la gestion participative doivent être réévalués. Concernant cette dernière, il semble que l'initiative lancée en Suisse le 25 août 1971 sur la participation et la co-gestion révèle que l'objectif poursuivi est de conférer davantage de prestige et d'influence aux organismes syndicaux que de liberté et de dignité à l'homme.

La qualité de la vie doit primer la vie quantitative qui, peu à peu, détruit la joie de vivre. Devant les perspectives d'avenir peu réjouissantes pour l'humanité que nous décrivent certains auteurs, et en dernier lieu l'équipe du B.I.T., l'abattement resterait cependant une démission. L'homme saura retrouver, telle est notre conviction, un

équilibre nouveau dont l'embryon se trouve dans un plus grand respect de l'homme et de l'environnement et, par voie de conséquence, dans une meilleure utilisation des ressources économiques disponibles. C'est à chacun d'entre nous, quelle que soit sa situation, d'apporter sa pierre à ce nouvel édifice.

L'assemblée générale fut suivie d'un dîner-conférence au cours duquel M. Edgar Faure fit un brillant exposé sur le devenir de l'Europe.

LYON

52^e Assemblée générale de la Chambre de Commerce Suisse en France, Section Rhône-Alpes et Centre

Une brillante et nombreuse assistance a participé à la 52^e Assemblée générale de la Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France qui s'est tenue à Lyon, le 9 mai, sous la présidence de M. Xavier de Boccard.

Parmi les personnalités présentes on remarquait :

M. Cuttat, consul général de Suisse à Lyon ; M. Rebeille-Borgella, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet de la région Rhône-Alpes ; M. Salque, vice-président du Conseil général du Rhône ; M. l'intendant général Boulliat, directeur régional de l'Intendance ; M. Monney, consul de Suisse à Besançon ; M. Hermans, membre du Conseil d'administration du Groupement Interprofessionnel Lyonnais ; M. Clopath, secrétaire général de la Chambre de Commerce Suisse en France, ainsi que de nombreux représentants des milieux administratifs et économiques de la région.

Présentant le rapport annuel, le président de Boccard com-

GRAND STOCK
de
PETITS ROULEMENTS
RADIAUX
Alésage : 1 ^m/₁₆ à 10 ^m/₁₆

RMB

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46.54

Une gamme R. M. B.

PUB. P. DORON

menta les chiffres du commerce franco-suisse. Il insista sur l'importance des échanges avec la région Rhône-Alpes, qui ressort des statistiques établies par le Service interrégional des Douanes.

Un dialogue s'établit ensuite entre le président et certaines personnalités présentes sur l'ensemble du problème des liaisons Lyon-Genève. Des précisions furent données à cette occasion au sujet de l'amélioration de la route qui, aux dernières nouvelles, pourrait être portée à trois voies sur une très grande partie de son parcours entre Bellegarde et Pont-d'Ain. Revenant sur la question de la liaison aérienne, M. de Boccard donna lecture d'une motion qui a été adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil de la République et Canton de Genève, au cours de la séance du 5 mai. Cette motion demande au Conseil d'Etat un rapport sur la situation actuelle des pourparlers au sujet de la liaison aérienne Lyon-Genève et insiste particulièrement sur la complémentarité des deux terrains de Cointrin et Satolas.

A l'issue d'un dîner servi à la Maison Suisse, les participants écoutèrent ensuite avec le plus grand intérêt une conférence de M. Georges-André Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne, sur : « Régions européennes et cantons suisses ».

Puisant des exemples dans l'organisation fédéraliste de la Suisse, l'orateur insista sur les raisons économiques, techniques et politiques qui justifient la création de véritables régions dotées d'un pouvoir.

Cet exposé remarquable fut suivi d'un fort intéressant débat.

MARSEILLE

La Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France, au cours de sa 51^e assemblée

générale a procédé à l'habituel tour d'horizon des relations franco-suisse, sur le plan régional en particulier.

On constate que le nouveau complexe portuaire de Fos, dont la réalisation est en cours, ne permet pas encore d'enregistrer de changement important dans l'évolution du transit suisse par le port de Marseille. Celui-ci, en effet, reste sensiblement égal à celui des années passées.

Par contre, le commerce extérieur régional avec la Suisse a progressé, sur la dernière période de 5 ans, de 71 % au chapitre des exportations et de 240 % (ce qui est considérable) au chapitre des importations.

En 1971, en effet, les deux régions Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur ont importé plus de 114 millions de francs en provenance de Suisse, alors qu'elles ont exporté 481 millions de francs vers la Suisse. Le Midi méditerranéen français

trouve donc un meilleur client chez son partenaire suisse que la France sur le plan national. La région, en fait, vend quatre fois plus qu'elle n'achète à la Suisse, alors que sur le plan national la France ne vend que le double de ce qu'elle achète à la Suisse.

Il faut rappeler également que la France reste le deuxième pays fournisseur de la Suisse, derrière l'Allemagne et qu'elle tend à reprendre à l'Italie la place de deuxième client que celle-ci lui avait ravi en 1968.

Cette assemblée générale était placée sous la présidence de M. O. Morand, consul général de Suisse à Marseille, et présidée par M. A. Biedermann.

Elle a permis, comme chaque année, l'habituelle rencontre dans le cadre de la Maison Suisse, de tous les milieux intéressés aux relations franco-suisse, tant sur le plan professionnel que sur le plan amical.

A.V.S.

L'ambassade de Suisse à Paris communique que les informations parues au sujet des importantes modifications prévues dans le cadre de la huitième révision A.V.S. concernent un projet de loi soumis aux Chambres fédérales.

Ce projet prévoit notamment l'augmentation des rentes et des cotisations. Le taux de 4,8 % envisagé pour le calcul des cotisations à l'A.V.S. facultative pour les Suisses à l'étranger ne serait pris en considération que pour des revenus inférieurs à une certaine limite. L'entrée en vigueur de la huitième révision A.V.S. est prévue pour le 1^{er} janvier 1973. Toutes modifications intervenues seront communiquées en temps opportun.

HERMES

présente :

La Machine Comptable

HERMES C-3

- Machine Comptable Suisse Alpha-Numérique
- Ecriture Rapide
- Calcul Silencieux
- Alignement Décimal Automatique
- Contrôle à zéro
- Répétition Automatique
- Capacité des Compteurs 11/11

Connaissez-vous la nouvelle
Facturière F-4
entièrement électronique ?
Documentation et
Démonstration

HERMES - PAILLARD S.A.

2, pl. du Théâtre-Français
PARIS-1^{er} - Tél. RIC. 31-56

PARIS



Annetta Schmid aux grandes orgues de Notre-Dame

C'est un privilège rare pour une jeune artiste de participer aux concerts donnés régulièrement le dimanche à 18 heures à Notre-Dame. Et pourtant cela est arrivé à notre jeune compatriote, Annetta Schmid élève du professeur Langlais. Le programme n'était point facile : allegro de la Première Symphonie de Langlais (en première audition) ; toccata en fa majeur de Bach, et prélude et fugue en si majeur de Dupré.

Devant un public étonnant de jeunes et de moins jeunes — ils étaient 9 000 — ayant envahi Notre-Dame jusque sur les bas-côtés où il était difficile de se frayer un chemin, notre jeune Grisonne fit preuve d'une très grande sensibilité, le silence impressionnant qui régnait dans Notre-Dame étant la preuve de l'attention du public tout entier. Qui est-elle ?

Née à Flims, en Suisse, dans le canton des Grisons, il y a un peu plus de vingt ans.

SES ETUDES :

— Conservatoire de Zurich avec le professeur Heinrich Funk. Elle obtient la meilleure récompense, et termine brillamment ses examens.

— Ecole Normale de Musique de Paris avec le professeur Suzanne Chaisemartin. Elle obtient le diplôme avec la note maximum.

— Etudes avec le maître Jean Langlais, organiste et compositeur.

— En 1971 elle gagne un concours à Zurich et obtient une bourse d'études.

SA CARRIERE :

— Nombreux récitals et concerts avec orchestre, en Suisse et en France.

— En mars-avril 1972, elle donne un récital à l'église allemande de Paris, elle joue en soliste avec orchestre à l'église baptiste de la rue de Lille.

— Son répertoire très étendu comprend des œuvres de toutes

les époques, ainsi que des concertos pour orgue.

— Annetta Schmid est également claveciniste. Elle a travaillé le clavecin au Conservatoire de Zurich avec le professeur Hans Andrae.

Allocution de notre ambassadeur M. Pierre Dupont pour le vernissage de l'Exposition de la Section de Paris de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses, le 9 mai 1972.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais trop vous dire combien je suis heureux que cette salle de la « Porte de la Suisse » accueille, immédiatement après son inauguration, votre exposition annuelle.

15^e Concours européen du Meilleur Apprenti Fondeur

Le Premier Prix d'équipes de ce concours a été gagné par trois jeunes Suisses :

— Bachmann H., 2^e au classement général individuel,

— Rossmann S., 4^e au classement général individuel,

— Foster P., 12^e au classement général individuel.

Tous apprentis de Sulzer à Winterthour, et qui ont remporté le trophée. Toutes nos félicitations !

La Rédaction.



Aucun événement ne saurait mieux que celui-ci servir de fondement et d'illustration à la vocation culturelle de cette salle. Rien ne saurait aussi nous réjouir davantage que de voir nos amis français prendre pour cette circonstance le chemin de la rue Scribe et de les retrouver au sein de ce foyer de la communauté suisse.

Rencontres

Dans le sillage de votre exposition, d'autres auront lieu, ainsi que des conférences, des projections de films, des rencontres. La section de Paris de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses aura ainsi ouvert la voie à une activité qui doit permettre une meilleure connaissance de notre pays, animer le dialogue entre nos amis français et nous-mêmes et servir par là le rayonnement de la Suisse.

Nous avons ainsi de nombreuses raisons de remercier l'Office national suisse du Tourisme et son directeur, M. Walter Rotach, d'avoir mené à bien la réalisation de cette salle.

La « Porte de la Suisse » affiche aujourd'hui sa vocation en nous présentant les œuvres des artistes suisses de Paris, c'est-à-dire les messages et les propositions d'hommes qui ont choisi le plus universel des langages.

« En nous racontant l'homme, c'est nous qu'il nous apprend », aimait à dire de l'art Elie Faure, qui ajoutait que « rien ne nous touche, hors de ce qui nous arrive ou peut nous arriver. »

Or, il est arrivé beaucoup de choses à l'humanité depuis ses débuts. Les artistes ont sans cesse répondu aux questions que les hommes se posent sur leur propre environnement. Ils ont réalisé les pressentiments de quelques-uns pour répondre aux besoins profonds de tous.

Les minutes essentielles au cours desquelles nous prenons conscience du mystère de notre condition, les symboles qui résumement l'expérience accumulée par les générations, les prémonitions fulgurantes, l'art nous les propose, nous invite à les saisir dans un seul regard.

Sa démarche, en même temps qu'elle répondait à notre interrogation sur nous-mêmes, a toujours précédé l'événement. Des scènes de chasse des origines à la ferveur religieuse, du portrait au constructivisme, il n'a jamais traduit que les questions les plus lancinantes et les réponses les plus inspirées. Les structures les plus extraordinaires soumises à notre vision se sont exprimées dans l'espace pictural et sculptural avant d'apparaître sous les microscopes braqués par les biologistes.

La grande aventure moderne de l'homme, qui déplace constamment les limites physiques et psychiques de son action, était écrite dans l'art avant d'apparaître dans les faits. Dès le début du siècle, les créateurs n'ont-ils pas élaboré des œuvres qui échappent à la représentation de la nature et doivent ainsi leur existence, aussi bien spirituelle que plastique, à l'homme seul ?

Ce faisant, ils assument, qu'ils le veuillent ou non, l'héritage de ceux qui les ont précédés, demeurant ces « miroirs sombres et profonds » évoqués par Baudelaire dans « Les Phares ». Ils sont une étape dans une histoire qui s'écrit chaque jour et qui voit l'homme affirmer de plus en plus son autonomie, en même temps que sa maîtrise des techniques.

La notion platonicienne de la beauté découlant de la nécessité, de la forme qui s'adapte à la fonction, ne me semble pas remise en cause par l'art d'aujourd'hui. Cependant, nous nous interrogeons : quelle fonction ? quelle nécessité ?

Déjà au début du siècle, Elie Faure affirmait : « Ce qu'il y a de plus utile à l'homme, c'est l'idée. »

Curieusement, les commentateurs modernes insistent sur cette primauté de l'idée, certains allant même jusqu'à réduire la démarche artistique au concept.

Il en ira des thèmes comme des œuvres elles-mêmes, le temps opérant la nécessaire sélection de ce qui doit passer du domaine de la spéculation dans le domaine de la pratique. Mais, on peut d'ores et déjà souligner le rôle accru que joue l'artiste dans la mise en question de notre mode de vie, comme dans ses propositions de nouveaux rapports entre l'homme et l'univers.

Malgré ce qui nous apparaît souvent comme des outrances ou qui nous désarçonne à force de hardiesse, cette entreprise nous est bénéfique. Peut-être l'est-elle en raison même du choc qu'elle nous donne. Nous ne le ressentons si vivement que dans la mesure où il traduit et pressent une fulgurante transformation du monde. Il ne l'invente pas ; il agite autour de nous ses sonnettes d'alarme et allume ses feux verts à l'orée de voies qu'il est seul à désigner.

Plus que jamais l'artiste remplit une mission irremplaçable. Dans un monde où la fluidité remplace la stabilité, où les rapports se modifient constamment, où nous sommes contraints à redéfinir sans cesse nos positions, l'art prend plus que jamais la valeur d'une information sur nous-même. Il multiplie certes les questions qui nous assaillent, mais sa façon de les poser est souvent déjà une réponse. De plus en plus, il tend à échapper à une fonction culturelle fermée pour devenir l'un des éléments primordiaux de notre vie quotidienne. Instrument nous permettant de

faire le point, il devra aussi souvent nous inciter à modifier le cap.

Est-ce assez dire, Monsieur le Président, combien je suis heureux de voir notre communauté réunie aujourd'hui autour des artistes de la section de Paris, au milieu de leurs œuvres et dans cette salle de la « Porte de la Suisse ». Une fois de plus, nous pouvons mesurer combien, à l'instar de leurs prédécesseurs, ils ont trouvé à Paris et dans l'Île-de-France, une atmosphère et une compréhension propices à leur activité créatrice.

Je veux terminer en souhaitant un beau succès à votre exposition, prémices prometteuses de nombreuses autres manifestations culturelles.

Dès maintenant, celle d'aujourd'hui remplit pleinement son but : en nous ménageant une halte dans notre vie trépidante, elle nous propose, à travers les fruits de votre activité de l'année, des questions et des réponses qui méritent notre plus grande attention.

Pour tout cela, pour cette conscience lucide des valeurs essentielles que vous assumez au milieu de nous, je vous exprime ma gratitude.

P. D.

Nouvel uniforme pour les hôtesse au sol de Swissair en France

Depuis le 15 avril, les hôtesse d'accueil de Swissair à Orly-Ouest, ainsi que le personnel féminin des Agences et bureaux de Swissair en France en contact avec le public, ont un nouvel uniforme de couleur rouge. A l'exception de la couleur, il s'agit du même uniforme que celui que portent les hôtesse

de l'air depuis plus d'un an, mais en bleu. Modèle, coupe et tissu sont identiques. Les accessoires également, sauf la broche qui est argent pour les hôtesse au sol alors qu'elle est dorée pour les hôtesse de l'air. C'est la créatrice de mode Julia Diethelm de Zurich qui a conçu ce modèle qui se porte sans béret. En fait, on ne peut plus parler d'uniforme. Il s'agit plutôt d'un costume, sobre et élégant, s'adaptant parfaitement à l'activité des hôtesse qui peuvent choisir entre trois tons de rouge. La combinaison robe, boléro et manteau ou imperméable est idéale et permet de faire face à toutes les conditions climatiques.

La robe est légèrement évasée, les manches rapportées et le col détaché. Pour ne pas être à la merci des caprices de la mode, elle a une longueur moyenne, laissant à chaque hôtesse une marge de quelques centimètres vers le haut ou le bas selon ses goûts.

La jaquette est faite, comme la robe, de 50 % de Vestan et de 50 % de laine vierge. Elle n'a pas de col et se ferme par un bouton. Le manteau et l'imperméable, de course semi-kimono, fendus très haut derrière, habillent impeccablement avec ou sans boléro.

En été, le costume se porte avec des gants de nylon blanc et des souliers bleu foncé à talon. Pour l'hiver, des gants de cuir bleu foncé ont été prévus. A la place du béret, un foulard de soie imprimé, de couleurs gaies, sert d'accessoire.

Les hôtesse ne portant plus de béret, une nouvelle forme d'insigne devenait nécessaire. Cet insigne ayant la forme d'un gros bouton argenté est fixé au revers du col. Le motif Swissair est brillant sur fond mat de couleur argent. Le contraste dans la finition donne à cet insigne l'apparence d'un bijou.

Union Sportive Suisse de Paris

Tennis

Juniors Stade Léo-Lagrange, Porte de Charenton 12°.

Nous disposons encore de quelques places pour débutants et avancés.

Pour s'inscrire et renseignements : M. A. Kuhn, 59, avenue de Paris, Vincennes. Tél. : 328-07-08.

OFFRE D'EMPLOI

L'Ambassade de Suisse cherche d'urgence pour la loge un aide-concierge

devant assumer le service du soir (après 19 heures). Les intéressés sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 551-62-92 (poste N° 208).

Ambassade de Suisse
Paris

Toulouse

Rencontres en Suisse

Continuant sa mission de faire connaître en France notre pays et sa culture, l'ancien Consul général, M. Berthod, qui suit dans toutes les capitales provinciales la très belle exposition de livres suisses en parlant de l'Edition suisse et de la Pensée française, était récemment invité par le Centre Culturel de la Ville de Toulouse.

Le conférencier, bien connu dans le Midi de la France en particulier, traitait « La Suisse terre d'asile et de rencontres ». Le sujet pouvait être une leçon d'histoire avec son énumération de dates et de faits. Par la verve et l'esprit de M. le Consul

général Berthod, ce fut tout autre chose de beaucoup plus captivant.

Le public, confortablement installé, feuilletait un livre merveilleusement illustré par les diapositives, dues encore aux talents du conférencier. Chaque photo « collait » au texte savoureux parfois, glorieux à certains moments historiques, toujours intéressant.

C'est ainsi que la célébrité du Monastère de St-Gall au Moyen âge, les fameux tournois des seigneurs, les difficultés du Concile de Bâle, comme le jugement de Montaigne sur les belles Suissesses, font naître de francs sourires dans l'assistance.

Les anecdotes se succèdent avec les passages de Jean-Jacques et de Voltaire, comme aussi celui de Casanova qui eut une douce aventure à Soleure. Le romantisme attire vers les Alpes Goethe et Matisson, y ramène Germaine de Stael et Benjamin Constant, tout comme Chateaubriand et Madame Récamier, Lamartine et Madame Charles.

Les frasques d'Alexandre Dumas ne sont point oubliées pas plus que les heures douloureuses de Wagner et de Nietzsche. Toute cette époque féconde pour la littérature universelle, de même que les inspirations musicales de Tchaïkowsky et de Brahms fut une source de révélations d'histoires peu connues. Pressé par le temps, le conférencier ne peut qu'évoquer les Italiens du Risorgimento, les séjours de Paderewski, d'Einstein, de Lénine, de Dada.

En bon Valaisan, M. Berthod lut un petit poème de Rainer Maria Rilke, rappela la naissance de l'Histoire du Soldat de C.F. Ramuz et Strawinsky et de toutes les institutions internationales qui ont leurs sièges en Suisse. Le nombreux public français, comme nos compatriotes invités, apprécièrent vivement cette

réunion où le conférencier avait su, avec quels talents ! se transformer en cinéaste ou en conteur, ne négligeant pas grâce à une étude et une bibliographie prodigieuses le côté « petite histoire » qui a toujours fait, dit-on, la « grande histoire ».

Les chaleureux applaudissements qui saluèrent la fin de la conférence furent le témoignage de gratitude d'un public ravi de la soirée.

MARSEILLE

In Memoriam Jean-Claude REY, 1919-1972

La communauté suisse de Marseille est en deuil. Impitoyable, la mort vient de ravir prématurément à l'affection des siens, de ses nombreux amis, de ses compatriotes, un de ses membres les plus éminents, Jean-Claude Rey, décédé le 12 mai 1972 à l'âge de 52 ans à peine.

Vaudois d'origine et de naissance, il avait commencé très tôt sa carrière d'homme d'affaires à l'étranger et le succès n'avait pas tardé à couronner ses efforts tenaces. Venu du Maroc à Marseille en 1960 il n'avait eu aucune peine à se réintégrer. Esprit lucide, créateur, économiste avisé jugeant avec objectivité et réalisme l'évolution des événements, toutes ses initiatives étaient marquées au coin du bon sens et du risque calculé.

Sous son impulsion, son dynamisme, l'industrie « Proj-Acier » qu'il avait créée, prit aussitôt un essor remarquable. Un essor tel qu'elle déborda bientôt les frontières provençales pour se retrouver à Barcelone d'abord et également, sous forme d'une filiale suisse, à Bex dans le canton de Vaud.

Et pourtant, malgré ses absorbantes occupations, cet homme

d'action, affirmation constante d'une personnalité hors pair, qui avait gardé à sa patrie d'origine un attachement sans défaut, n'en avait pas moins trouvé le temps de se consacrer encore à la collectivité. Il fut, en effet, un membre actif puis un conseiller écouté de la section de Marseille de la Chambre de commerce suisse en France qui l'appela à sa présidence en 1969. Il y imprima un rythme qui laissait bien augurer de l'avenir. La disparition de cet homme d'élite a suscité une vive émotion car toutes ses réalisations démontraient qu'il était en plein accomplissement de son destin. Son souvenir restera à jamais gravé dans la mémoire infiniment reconnaissante de ceux qui eurent le privilège de le connaître.

O. Md.

AVIS

Le service du MESSAGER SUISSE sera supprimé à tous ses abonnés qui, à ce jour, n'ont pas encore réglé leur abonnement 1972.

Malgré nos nombreux rappels, il est surprenant de constater la négligence de certains de nos lecteurs qui, ne payant pas automatiquement leur abonnement arrivé à échéance, nous font perdre temps et argent.

L'Administration.

Prix de l'abonnement Fr. 15.
Abonnement de soutien à partir de Fr. 20.

Paiement par C. C. P. 12-273-27, 10, rue des Messageries ou par chèque bancaire au nom du journal, adressé à sa rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris VII. Prière de toujours mentionner s'il s'agit d'un renouvellement ou d'un nouvel abonné. Merci.